

COMMUNE DU MONASTIER SUR GAZEILLE

ENQUÊTES PUBLIQUES CONCERNANT L'ALIENATION DE PLUSIEURS PARTIES DE CHEMINS RURAUX CROUZIOLS, MALAVAL, LACHAMP

Par arrêté municipal numéro POL – 2018 – 051, en date du 24 juillet 2018, le Maire de la commune du Monastier-sur-Gazeille a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant déclassement de plusieurs parties de chemins ruraux à Crouziols, Malaval et Lachamp le Mont.

Monsieur Roger PORTAL a été désigné commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie du Monastier-sur-Gazeille du 13 septembre 2018 à 9 heures au 29 septembre 2018 à 12 heures, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie.

Le commissaire-enquêteur recevra le public à la mairie du Monastier-sur-Gazeille :

Jeudi 13 septembre 2018 de 9 à 12 heures

Mercredi 19 septembre 2018 de 14 à 16 heures

Samedi 29 septembre 2018 de 9 à 12 heures

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à Monsieur le commissaire-enquêteur, Mairie du Monastier-sur-Gazeille, 30 rue Saint Pierre, 43150 Le Monastier-sur-Gazeille.

